

TÉMOIGNAGES

Vendredi 10 avril 1959.

Le PRÉSIDENT: Bonjour, messieurs. Puisque nous sommes en nombre, nous allons nous mettre à l'étude du troisième groupe de crédits, qui porte le titre de "crédits spéciaux". Ce sont les crédits 136 à 142 inclusivement.

CRÉDITS SPECIAUX

136. Quote-part des dépenses des commissions internationales, selon le détail des affectations	\$ 972,830
137. Service de boîte de Terre-Neuve	\$ 435,560
138. Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	\$ 90,000
139. Exécution de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche	\$ 63,940
140. Subordonnement aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, paiement d'une aide financière aux producteurs de poisson salé, à l'égard des produits désignés par le gouverneur en conseil, à raison de 50 pour 100 du prix livré du sel employé dans leur production, y compris l'autorisation d'imputer les frais administratifs sur le crédit du présent Budget des dépenses qui vise les frais d'exécution de la Loi sur le soutien des prix des produits de la pêche	\$ 600,000
141. Aide à la construction de navires du genre petit chalutier ou palangrier subordonnement aux conditions que peut approuver le gouverneur en conseil	\$ 350,000
142. Aide à la construction d'établissements pour la congélation et l'entreposage de la boîte, subordonnement aux règlements établis par le gouverneur en conseil	\$ 30,000
Crédits non requis pour 1959-1960	\$
	<hr/>
	\$2,542,330

M. DRYSDALE: Monsieur le président, il me semble que, lors de la dernière réunion, nous avons laissé de côté une ou deux questions qui relèvent du gouvernement. On nous a laissé entendre que le ministre, à son retour, pourrait y répondre. Puis-je poser maintenant une de ces questions?

Le PRÉSIDENT: Certainement; allez-y.

M. DRYSDALE: Il s'agit de la conservation, monsieur le ministre. Il y a une cinquantaine de chalutiers soviétiques qui se sont livrés à la pêche de fond dans la région de baie de Bristol, en Alaska. Peut-être ont-ils pris du flétan. On s'est beaucoup préoccupé de la question de conservation et je me demande si le ministre pourrait nous dire si le ministère a fait quelque chose pour se renseigner sur l'activité de ces chalutiers russes. De plus, a-t-on essayé d'entrer en contact avec les organismes russes compétents en la matière pour les inviter à collaborer au programme de conservation du flétan dans cette région?